

Pour information : le 19 juin, les documents de travail du comité social d'administration de réseau (CSAR) ont été adressés aux organisations syndicales (OS) nationales, dont une fiche d'information portant sur « l'adaptation du réseau DGFIP 2027-2030 » (nommée NRP 2 par les OS).

Afin d'évoquer les projets et réflexions sur ce sujet pour la Seine-et-Marne, Mme MORIN, la Directrice du 77, a convié les OS à une réunion informelle jeudi 2 juillet.

En premier lieu, la Directrice a indiqué que l'exercice du jour était difficile pour elle dans la mesure où la discussion n'a pas eu lieu avec les OS nationales (CSAR rejeté par les OS en première instance et reconvoqué le 10/07/2026 <https://www.cgffinancespubliques.fr/public/csar-gt-cap/csar-fsr/article/csar-du-2-juliet-2026-adaptation-du-reseau-territorial-2027-2030-pour-l>

Elle s'est interrogée sur le fait d'attendre ou non le 10 juillet pour présenter ses pistes de réflexion aux OS locales.

Avant d'exposer ses réflexions, la Directrice a voulu préciser un point : il ne s'agit pas d'un NRP 2 mais d'un « *ajustement* » du réseau suite à la mise en place du NRP de 2019.

Sur ce point, elle a indiqué que le NRP appliqué dans le 77 a été d'une grande ampleur avec des mesures d'accompagnement conséquentes, donnant lieu à « *beaucoup* » d'antennes et de travail à distance (TAD). Elle a rappelé que ces implantations n'avaient pas vocation à être pérennes (fin au 31/12/2026). Selon elle, un nombre important d'antennes dans le 77 était contre-productif dès lors qu'avec le NRP, il était attendu des services de plus grande importance, plus performants, capables d'absorber des pics de charge ou les absences de personnel. Or, avec des antennes, ces objectifs sont loin d'être atteints.

Donc, pour la Directrice, il y a beaucoup trop d'antennes!

➤ NRP 1 :

14 antennes dont 8 avec un effectif inférieur à 4 agents, parfois sans cadre A ;
11 services ;
89 agents.

Quant au TAD, il occasionne la « *perte de coordination* » et « *un pilotage phénoménal* »

- Dans certaines structures, il n'y a pas d'emplois implantés donc lors d'un départ en mutation ou en retraite, aucun remplacement n'est prévu.
- Non seulement les agents sont en TAD mais certains sont aussi en télétravail (TT) 3 jours/semaine laissant des sites vides.
- Pour finir, elle a souligné l'« *organisation improductive* » de l'antenne SPFE de Coulommiers

Le TAD, c'est compliqué !

- Au 31/12/2025, 31 agents sont en TAD dans 11 services sur 8 sites ; 20 agents seront en TAD au 01/09/2026.

SES PISTES DE REFLEXION selon 3 prérogatives :

- ➔ - maintenir l'affichage DGFIP
- ➔ - garantir l'accueil des usagers ;
- ➔ - l'immobilier et le ratio d'occupation de 16 m²/résident.

A ce propos, elle a abordé la création de la foncière d'État et a souligné qu'elle n'avait pas l'intention de payer des loyers à la foncière pour des m² non utilisés. De plus, compte-tenu du changement climatique, les sites dotés d'une climatisation seront les premiers à être densifiés.

FERMETURE d'1 seul poste « au plus tôt 2028 »: le SIE de MONTEREAU

Tout en précisant, que le SIE de Montereau a de bons résultats, il est une petite structure qui représente 15 % des charges des SIE du 77, il n'accueille pas du public et il est peu demandé dans le cadre du mouvement local.

Elle a précisé qu'avec le NRP, la démétropolisation (relocalisation), la création de l'antenne de Verdun et la mise en place de la facturation électronique, les SIE perdront encore des emplois.

LES ANTENNES ...pérennes jusqu'au 31/12/2026 mais aucune fermeture n'est prévue au **01/01/2027** !

- **3 antennes conservées : antenne de SAVIGNY-LE-TEMPLE (SIP de MELUN) ; antenne de COULOMMIERS (SIP de MEAUX) et antenne BCR à Meaux**
- **1^{er} septembre 2027 : fermeture de l'antenne de COULOMMIERS SPFE de MEAUX.** Les 2 agents intégreront le SPFE de MEAUX ;

Le TAD : arrêt progressif sous réserve des situations individuelles.

Pour les TAD des accueils de proximité de ROISSY en-BRIE (SIP de NOISIEL) et de NEMOURS (SIP de MONTEREAU), il sera envisagé la pérennisation d'un accueil des usagers mais selon une modalité qui est en cours de discussion avec les élus locaux et qui relèverait d'une convention de partenariat avec France services (une première rencontre avec les maires de Nemours et Roissy a déjà eu lieu). Pour l'instant, la Ddfip 77 ignore ce que qu'elle va proposer ; une 1ère piste de réflexion à chaud : hébergement des agents (TAD) dans les locaux (mairie ou France services), qui feront de l'accueil et des travaux de gestion pour le SIP.

LES DEMENAGEMENTS ENVISAGÉS : site de PROVINS (78m2/agents), de BRAY-SUR-SEINE (loyer de 55 000€/an) et de ROISSY-EN-BRIE (50 m2/agents).

- **1^{er} septembre 2027 : déménagement des agents de Provins SI la Ddfip 77 a trouvé de nouveaux locaux.**

Les autres pistes de réflexion seront soumises à expertise et concertation avec les OS à partir de 2028.

La Directrice a indiqué, qu'à ce stade, ces « ajustements » du réseau en Seine-et-Marne avait reçu l'aval du Préfet.

La CGT Finances Publiques 77 a indiqué que la fermeture du SIE de Montereau entraînerait inmanquablement la fermeture du SIP de Montereau.

La Directrice a répondu que la fermeture du SIP de Montereau n'était pas envisagée car l'accueil du public était important dans cette zone du département. Néanmoins, la densification des locaux sera examinée (installation d'une ou plusieurs autres administrations que la DGFIP).

La CGT Finances Publiques 77 a demandé quel était le sort des SGC du 77 d'ici 2030.

La Ddfip 77 ne fusionnera pas les SGC. De plus, elle ne touchera pas aux SIP. Elle a réaffirmé le maintien de 2 antennes SIP (Savigny/Coulommiers), ainsi que le TAD de Roissy et Nemours, selon des modalités à définir.

Concernant la restructuration des PCE, il n'y a aucune avancée.

Selon l'avancement de cette « adaptation du réseau 77 » ou NRP 2, une première présentation serait envisagée lors de la formation spécialisée du 9/10/2026 et au CSAL du 06/11/2026.

Aucune décision ne sera prise en 2026.

Pour conclure, « *ce n'est pas la révolution* » selon la Directrice mais pour la CGT fip 77 c'est la poursuite du démantèlement des services du 77 !

NON, au NRP 2 !